



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} avril 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 mars 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaients présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Géraldine Chéreau, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Nadine Constantino
Patrick Vaineau a donné pouvoir Yvette Metzger
Manuel Pottier a donné pouvoir à Gérard Jambou
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Erwan Balanant
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant à compter de 22 heures.

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

9 - ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Accusé certifié exécutoire

Réception Exposé : 13/04/2015

Publication : 14/04/2015

Conseil municipal d'admettre en non-valeur la somme de 1 234,65€ se répartissant comme suit

- Budget principal : 56,01€
- Budget Eau : 765,22€
- Budget Assainissement : 413,49€

Ces sommes concernent la période allant de 2010 à 2013.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'admettre en non-valeur les sommes ci-dessus par budget :

- Budget principal : 56,01€
- Budget Eau : 765,22€
- Budget Assainissement : 413,49€

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 24 mars 2015

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ

